

Compte rendu de la réunion sécurité routière du 06/12/16

Présents : Lydia, Eric D. pour la commune

Mme Wolf (rue du tennis), Mr Guichard (rue des fleurs), Mr Verdure (rue des mineurs), Mr Cresti,(rue des mineurs), M Stahl (rue du fort), Mr Elerkman (rue du stade), pour les riverains

- **Rue des fleurs :**

- ➔ nous allons confirmer les excès de vitesse ainsi que la passage du sens interdit avec le compteur dès que possible
- ➔ il est prévu que les panneaux retirés lors des travaux soient remis en place
- ➔ les cavaliers ont été avertis qu'ils ne devaient pas prendre la rue en sens interdit
- ➔ nous prévoyons un retraçage des places de parking et un panneau devant le portail arrière de l'école d'interdiction de stationner . La place handicapé n'est plus d'actualité et pourra sans doute être tracée près de l'école si nécessaire
- ➔ Pb du trottoir de liaison entre rue des fleurs et rue des écoles, nous allons vérifier où s'arrête la propriété du riverain et comment délimiter

- **Rue de la Poudrière :**

- ➔ Pb de la borne à incendie en haut de la rue, interdiction de stationnement: l'interdiction de stationnement coule de source puisqu'il n'y a pas de marquage de place de parking. A voir lorsqu'on étudiera le marquage du stationnement
- ➔ Nous contacterons en temps voulu les riverains laissant déborder leur haie de façon excessive sur le trottoir
- ➔ nous prévoyons de décaler les places de stationnement de 40cm sur la chaussée

- **Rue du Fort :** les réseaux seront enfouis en 2017 ou 2018 donc pas d'intervention prévue dans cette rue

- **Rue des mineurs**

- ➔ Réfection de l'enrobé en haut de la rue: effectué
- ➔ Les riverains feront une proposition de traçage du stationnement

- **Rue du carreau :**

- ➔ Stationnement délicat avant et après la rue du cormier, dans le « S », passage impossible pour les piétons: nous allons étudier la possibilité de faire des places de parking sur la zone verte. Des bornes sur le trottoir dans le virage seront mises en place très prochainement
- ➔ 1 traçage de stationnement est possible devant le n°3
- ➔ un mini rond point est trop couteux, mais pourquoi pas racheter éventuellement le petit garage et la zone en friche pour les supprimer et faciliter le passage du bus. Garder le virage pour casser la vitesse. M. Cresti nous indique d'ailleurs qu'à cet endroit un poteau empiète sur la chaussée, il faudrait le redresser.
- ➔ Stationnement régulier du bus communal sur le trottoir: nous avons indiqué au chauffeur de ne plus y garer le bus
- ➔ Les pavés posés autour des plaques d'égout se « sauvent » et deviennent des projectiles: de l'enrobé à froid a été posé, mais apparemment pas correctement...
- ➔ Matérialiser l'interdiction de stationner sur la réserve pompier : un panneau est prévu
- ➔ Traçage passage protégé devant l'aire de jeux ainsi qu'après le « S »: prévu



- **Rue du Tennis**

- Il faut aménager le carrefour rue du tennis/rue de la sapinière qui est très dangereux: un cédez le passage pour ceux qui descendent
- Carrefour rue du tennis/rue de la prairie, deux idées d'aménagement que nous étudions



- **Rue du Cormier**

- ➔ L'accès par la rue du carreau ... cf rue du carreau
- ➔ Passage protégé pour la traversée des piétons en bas de la rue: prévu
- ➔ Le débouché dans la rue des écoles est à sécuriser, notamment pour réglementer le passage du bus communal. Nous allons travailler sur ce point

A prévoir:

- deux panneaux d'interdiction de stationner sur les grilles devant l'école primaire, à l'emplacement du bus
- des yeux de chat sur le terre-plein en pavés dans le virage rue du stade
- des bandes réfléchissantes sur les barrières en bordure de route

Discussions abordées:

- la liaison cité/village par le Cormier v-t-elle être fermée et réservée aux piétons au moins le week-end?
- M. Verdure indique avoir trouvé des gaines dans son champ